

(11) JEAN-BAPTISTE BOUSSINGAULT

(1802-1887)

CHAPITRE I

A Lobsann

Jean Baptiste Joseph Dieudonné Boussingault jettera les bases de la chimie agricole à la ferme Le Bel du Pechelbronn, dont il avait épousé l'héritière, Adèle. Mais c'est aux mines d'asphalte, de lignite, de vitriol et d'alun voisines de Lobsann, qu'il avait débuté sa prodigieuse carrière. Il trouva à s'y employer en janvier 1821, dès sa sortie de l'Ecole des mines de Saint-Etienne. Il y cumulera les fonctions de directeur des travaux et de chimiste, auparavant exercées par Georges Chrétien Rosentritt et Charles Denis Lefèbre, tous deux renvoyés. En quelques mois, il redressa l'exploitation et y introduisit les procédés de fabrication de mastic bitumineux de l'usine de Seyssel dans l'Ain. Tous ses « week-ends », il les passait au Pechelbronn, où le clan Le Bel le recevait avec beaucoup d'amitié. Mais devait-il s'enterrer à Lobsann ? Sans doute non. On se proposait de le prendre dans une forge des Vosges. On voulut l'entraîner dans une mission en Egypte, puis dans une autre en Colombie, à laquelle il lui fut cependant impossible de résister. Il partit donc fin mai 1821, pour ne reparaitre que treize ans plus tard.

Recherché par la Cie Perrier

Jean Baptiste Joseph Dieudonné Boussingault a été l'un des premiers élèves de l'Ecole des mines de Saint-Etienne, dont Louis Antoine Beaunier (1779-1835), son directeur, avait obtenu la création pour la rentrée de 1816. Le gouvernement voulait qu'elle se borne à être une école « *pour jeunes gens destinés aux travaux des mines* », placée sous la dépendance de l'Ecole de mines de Paris. Mais Beaunier, en soignant le recrutement, réussit néanmoins en faire une école d'ingénieurs. Il sera en même temps à l'origine de la première ligne de chemin de fer française, entre Saint-Etienne et Andrézieux.

Il veillait personnellement à placer ses jeunes diplômés. Chaque année, il écrivait à toutes les mines du pays pour leur indiquer le nombre de jeunes ingénieurs disponibles. En 1820, la maison Perrier et Cie, qui exploitait les Houillères de Blanzly (Montceau-les-Mines, Epinac et Decize - La Machine), fut ainsi parmi les premières à répondre. Elle voulait faire choix d'un candidat qui serait disponible tout de suite pour prendre la direction des mines de Lobsann, en Basse-Alsace.

Ces mines étaient certes « *encore dans leur enfance* », mais elles étaient « *susceptibles d'acquérir beaucoup d'accroissement* ». La Compagnie Perrier se proposait d'y extraire le soufre, l'alun et la couperose. Elle comptait y former un établissement « *analogue à ceux de Bouxwiller et de Sarrebruck* ». Le candidat devait donc également avoir des connaissances en chimie.

Le directeur Beaunier proposa Jean Baptiste Dieudonné Boussingault, jeune homme d'origine parisienne, dont la mère était une fille du bourgmestre de Wetzlar. Boussingault accepta, comptant profiter de cette embauche pour aller visiter sa famille maternelle. « *J'aimerais beaucoup aller dans ce pays, écrit-il dans une lettre à son père datée du 3 juillet 1820. Lobsann est sur la frontière. Je ne serai pas loin de Francfort et je pourrai faire un voyage en Wetzlar. Je me suis (déjà) mis à apprendre l'allemand* ». Pour commencer, il demanda quinze cents à dix-huit cents francs

d'appointements annuels, ainsi qu'un intérêt fonction des résultats qu'il obtiendrait par la suite. M. Beaunier demanda en outre que lui soient alloués des frais de voyage, afin qu'avant de se rendre sur place il puisse visiter des établissements similaires dans l'Aisne et le Nord.

Et si Lobsann ne se concrétisait pas, Boussingault se disposait à aller à Grenoble, à moins qu'il ne reste à Saint-Etienne, attaché au laboratoire de l'Ecole ou dans une entreprise, dont M. Beaunier lui avait parlé. Le 25 juillet, toujours pas de confirmation... « *Le retard est pour moi désagréable* », écrit encore Boussingault à son père. Ses préférences vont à Lobsann, mais tous ses professeurs l'engagent à entrer dans l'entreprise de Saint-Etienne.

Puis la confirmation arriva. Petite déception : contrairement à ce qu'avait indiqué le directeur Beaunier, Lobsann ne dépendait pas de la Compagnie Perrier et n'était pas même une houillère. C'était « *tout simplement un gisement de lignite, chargé de pyrite, avec lesquels on voulait fabriquer de l'alun et du sulfate de fer. On y exploitait aussi des couches de sables bitumineux, que l'on traitait pour extraire du brai minéral. La mine était de peu d'importance et ne donnait aucun profit* ». Boussingault n'aurait donc que des émoluments de douze cents francs, mais il serait logé, chauffé et éclairé. Et ses frais de déplacement et de tournée dans d'autres établissements lui seraient remboursés. Il accepta donc.

M. Beaunier l'engagea, avant d'aller en Alsace, de faire un crochet par les mines de bitume de Seyssel dans le département de l'Ain et les vitrioleries des environs de Beauvais, « *dans lesquelles on fabriqua(it) du sulfate de fer et de l'alun avec les tourbes pyriteuses* ». Louis Georges Gallois, le professeur de chimie de l'Ecole, lui remit en outre une lettre de recommandation pour M. Hecht, chimiste distingué et premier pharmacien de Strasbourg, et une deuxième pour M. Joly (en réalité, il fallait lire : Voltz), ingénieur des mines en chef du département du Bas-Rhin, en lui promettant de lui faire parvenir encore deux autres lettres de recommandation à l'adresse de ce M. Joly.

Voyage à pied

Ainsi donc Boussingault quitta-t-il Saint-Etienne à pied, par la route de Lyon, aux alentours du 20 août 1820, en compagnie de cinq autres élèves, « *tous en uniforme sans broderies, un chapeau rond, le sac sur le dos et le marteau sur la poitrine* ».

Il fit effectivement un détour par la Picardie et visita les tourbières pyriteuses que lui avait recommandées M. Beaunier, puis il revint à Paris, où il resta encore quelques jours. C'est de là qu'il prit enfin la diligence de Strasbourg, « *sa* » première diligence. Celle-ci versera et cassera un essieu à Château-Thierry, mais finit quand même par arriver à destination au soir du 18 décembre 1820.

A Strasbourg, Boussingault fit aussitôt une visite à M. Dournay, « *l'un des propriétaires des mines de Lobsann* ». « *Il m'a reçu avec l'amitié la plus vive et la plus franche*, raconte-t-il dans une nouvelle lettre adressée à son père le surlendemain. *Je passe mes journées à faire connaissance avec toute la famille. Je me trouve tout étonné d'entendre parler à l'entour de moi un langage que je ne comprends pas.* » Il loge provisoirement chez ses hôtes, derrière le quai St-Thomas, puisqu'il donne leur adresse pour son courrier : « *A M. Dournay, rue de la chaîne, à Strasbourg, pour remettre à M. Boussingault* ».

Dans ses *Mémoires*, il ajoute : « *La famille Dournay était tout ce qu'il y a de plus strasbourgeoise. De nombreuses réunions, des repas à n'en plus finir, des montagnes de saucisses, des oies... et une grosse gaieté. La conversation, un mélange d'allemand et de français. Les chansons après boire, et l'on buvait beaucoup. La vie large de province était la règle de conduite. Mme Dournay était de Mayence, assez jolie, et, comme trait caractéristique, avait des yeux*

perforants. »

Boussingault ne connaissait évidemment pas tous les détails de la mine de Lobsann. **Félix Sébastien Alexandre Dournay** était un ancien trésorier des armées napoléoniennes. A ce titre, il avait suivi la campagne de Russie, et dans tous les cas c'était un manieur d'argent. Le 24 novembre 1815, il avait fait un premier prêt de 17 000 francs à Rosentritt, puis deux autres encore le 24 septembre 1816 et le 31 mars 1819, soit 21 557,95 francs au total, pour permettre à son créanciers et à ses associés, les Srs Daudrez et Gouy, de reprendre les travaux d'extraction, de construire de nouveaux bâtiments, de payer les salaires et d'acquitter les contributions dues à l'Etat.

Mais voyant que ces avances avaient été faites en pure perte, il réclama leur remboursement. Le 31 octobre 1819, il assigna ses créanciers (1). Ce qui aura pour résultat que le seul actif de Rosentritt et de ses associés, à savoir la concession minière dite de Cleebourg du 28 novembre 1809 et celle dite de Lobsann du 30 octobre 1815, fut attribué à Felix Dournay par adjudication forcée par le tribunal de Wissembourg le 28 janvier 1820 (2), à l'époque justement où Boussingault prenait son service.

Félix Dournay était né à Strasbourg le 25 février 1781 et décèdera à Sultz-sous-Forêt le 8 septembre 1842. Quand il recruta Boussingault, il était dans sa 39^e année. En 1811, il avait épousé Christine Koeler, qui était en réalité une native de Wörrstadt, localité de la Hesse rhénane situé à 22 km au sud de Mayence. Elle lui donnera 13 enfants, dont six sont décédés en bas âge, mais dont les aînés lui succéderont à la mine.

Boussingault alla également voir le pharmacien Hecht : *« Je trouvai un gros homme fumant une énorme pipe, pour s'inspirer, disait-il. »* Il avait été préparateur de Vauquelin, et avant d'admettre des jeunes gens dans son laboratoire, il leur demandait pendant sept jours de suite de réduire une substance très dure en une poudre très fine dans un mortier d'agate. Jamais aucun candidat ne résistait évidemment à cette épreuve et renonçait pour toujours à l'étude de la chimie.

L'ingénieur des mines Philippe Louis Voltz, lui, vivait avec des parents fort âgés, *« types de Strasbourgeois protestants »*. *« Le père, ancien cafetier, était fort considéré. Je fus admis dans la famille. Voltz était un travailleur infatigable. Rien de plus amusant que le dédain qu'il professait pour les savants de Paris. Plus allemand que français, en parlant des Parisiens, il ne manquait jamais de dire : c'est l'opinion de la boutique de Paris. C'était un républicain très avancé, intolérant, peu sociable, puritain en religion, au demeurant bon ami, homme sûr. Il avait été le condisciple de M. Le Boulanger à l'Ecole Polytechnique et à l'Ecole des mines de Moûtiers. Il observait bien, rédigeait difficilement, publiait peu. Il serait entré à l'Académie (des sciences), si la mort ne l'eut enlevé prématurément. »* Par la suite, Boussingault l'accompagnera dans ses excursions. Voltz sera pour lui *« un excellent maître de géologie »*.

Après les fêtes de Noël

Les Dournay ne voulurent emmener leur jeune recrue aux mines de Lobsann qu'après les fêtes de Noël, car celles-ci sont très isolées. Il y habiterait *« la maison de direction »* en compagnie du caissier Berger, *« un homme très aimable, ancien commissaire de police à Cassel »*. Il partagerait avec lui une cuisine, une cuisinière ainsi qu'un domestique. La nourriture lui serait en grande partie accordée. M. Dournay n'y séjournait qu'en été *« avec son aimable famille »*. Tous vivraient alors ensemble sur les mines.

On aménagerait également un laboratoire pour Boussingault, *« de sorte que rien ne (lui) manquerait pour passer agréablement (son) temps »*.

En réalité, la précédente direction des mines de Lobsann avaient déjà recruté un *« chimiste »* du nom de **Charles Denis Lefèvre**, qui logeait sur place. Le 3 avril 1819, Marie Joseph Achille Le Bel lui avait même prêté 216 francs. Mais s'impatientant d'être remboursé, il l'avait assigné devant le tribunal de Wissembourg. Celui-ci ne parut pas à l'audience du 19 novembre suivant, mais fut néanmoins condamné à payer ces 216 francs, avec les intérêts de 5 % ainsi qu'une amende de 10 francs pour non-comparution au bureau de conciliation (1). Puis, le 19

décembre 1819, Charles Denis Lefèvre avait racheté la cense voisine dite du Marienbronn pour 10 185 francs, à régler en deux fois, le 1er juillet 1820 et le 1er janvier 1821 (3).

Visiblement Boussingault le remplaça dès son arrivée, cumulant ainsi deux fonctions, celles de chimiste et celle de directeur des travaux, occupée auparavant par Rosentritt. Lefèvre se fixa ensuite à Strasbourg, puis le 17 avril 1823 il revendit la cense du Marienbronn, pour 3 000 francs payés comptant, à Félix Dournay lui-même (ABR : 7E56.1/118), qui en fera sa résidence d'été. Par jugement du tribunal de Wissembourg du 31 août 1821, Charles Denis Lefèvre obtint également le versement d'un arriéré de salaires de 13 mois, d'un montant de 1 625 francs, soit 125 francs par mois (4).

En attendant de pouvoir se rendre sur le carreau de la mine, Boussingault se consacra à la visite de Strasbourg, qu'il trouva « *très intéressant* ». « *Les fortifications, écrit-il à son père, m'ont présenté quelque chose de neuf* ».

C'est donc seulement au début du mois de janvier 1821, par « *un froid excessif* », qu'il se rendit en char à bancs aux mines de Lobsann. Le caissier Berger l'accompagnait. Il lui raconta « *une foule d'anecdotes scandaleuses* ». Ils auraient été gelés, s'ils n'étaient arrivés à Haguenau pour dîner. Nouvelle déception, à l'arrivée dans la soirée : la maison de direction n'était qu'une misérable petite maison. Georges Chrétien Rosentritt, qui avait découvert les filons de la mine en 1788, y logeait encore. Il était si marqué par les épreuves que Boussingault le décrit comme « *un vieillard de quatre-vingt ans* », alors qu'en réalité il entrait dans la soixantaine. Il précise également qu'on était alors sur le point de l'expulser par autorité de justice.

Boussingault décrit dans ses *Mémoires* le piteux état dans lequel il avait alors trouvé l'établissement de Lobsann : « *Les travaux se trouvaient près de la maison, en pleine forêt. On exploitait un lignite de très mauvaise qualité, très pyriteux, en couches peu épaisses, disposées en bandes noires parallèles, dans un calcaire blanc rempli de coquilles marines, un vrai calcaire parisien. Dans une galerie d'un à deux mètres, on attaquait cinq ou six zones noires ou rubans. Ce lignite servait uniquement au chauffage des chaudières en fonte, dans lesquelles on faisait bouillir le sable bitumineux pour en désagréger le bitume, qui surnageait et que l'on enlevait avec une écumoire. Après avoir été égouttées dans un réservoir, ces écumes étaient mises dans une grande chaudière conique, à parois en maçonnerie et à fond de fonte. On chauffait pour chasser l'eau et, après un repos de deux jours, on décantait le bitume, dit poix minérale. On en vendait fort peu, le calfatage le repoussait, parce qu'il était trop siccatif. C'était un bitume très consistant, presque solide, même cassant, en temps froid. Il fallait trouver d'autres débouchés.* »

Depuis un an, la mine de Lobsann tournait effectivement au ralenti et ses livraisons de lignite à la saline de Sultz avaient cessé en mai 1819 (5).

Boussingault, néanmoins, se mit aussitôt à la tâche, ne comptant pas sa peine. « *Je puis dire qu'à Lobsann, écrit-il dans ses Mémoires, je vivais sous terre. J'étais dans toute la ferveur de ma profession de mineur* ». Il dirigea son premier percement, avec un écart si minime, qu'il gagna tout de suite l'estime de ses ouvriers. Les deux brigades de mineurs qu'il avait fait partir à la rencontre l'une de l'autre, à travers la roche, n'avaient en effet dévié, après une taille de près de trois mois, que d'un décimètre. « *Avec quelle anxiété, j'écoutais les coups de pic des travailleurs du côté opposé avec lesquels nous devons faire la jonction !* »

Il y eut, de plus, au cours de ce percement, un incident révélateur des anciennes superstitions. Une nuit, le contre-maître Ubinger (« *un Saxon, ivrogne et braconnier* ») vint en effet réveiller Boussingault pour l'avertir que l'équipe refusait de travailler, parce qu'elle entendait le marteau du « *petit mineur, être bienfaisant dont l'âme erre dans les souterrains pour avertir les travailleurs d'un danger, en frappant des coups réguliers avec son marteau* ».

Boussingault descendit dans les souterrains et trouva effectivement « *deux piqueurs et deux*

brouetteurs terrifiés ». Et l'on entendait bien un bruit sec régulier. Boussingault s'avança vers la taille, mais ne vit rien et n'entendit plus rien. Quand il revint en arrière, le bruit se fit à nouveau entendre. Les quatre mineurs coururent alors à l'échelle pour se sauver. Mais Boussingault attrapa Ubinger par le collet et le força à avancer avec lui. Ils découvrirent alors « *le petit mineur* » : c'était des gouttes d'eau tombant sur une planche portant à faux sur le sol. Si leur bruit avait cessé auparavant, c'est parce qu'elles tombaient sur Boussingault, quand il se tenait sur la planche.

La présence de **Daniel Ubinger** à la mine de Lobsann, comme contre-maître, est déjà attestée en 1819. Il avait alors été nommé gardien des objets de l'établissement, dont le notaire Petri de Soultz devait dresser l'inventaire. Ubinger a pu arriver à Lobsann dès avant 1816, car à l'occasion de cet inventaire du 25 septembre 1819 il donne une indication remontant à 1816 (6).

Le 31 août 1821, le tribunal de Wissembourg lui attribuera encore, sur le produit de l'adjudication forcée du 28 janvier 1820, une somme de 151,82 francs pour ses 111 jours d'arriérés de salaires. Un ouvrier mineur du nom Jacques Ubinger (sans doute son plus jeune frère) eut alors un arriéré de 29,52 francs (4).

Week-ends de rêve au Pechelbronn

Berger, le caissier, avait organisé le ménage. Avec lui, Boussingault dépensait peu, tout en vivant bien. Il trompait l'isolement en allant à Soultz et en passant la plupart sinon la totalité de ses « week-ends » aux mines d'asphalte voisines de Pechelbronn.

« Leur propriétaire, M. Le Bel, raconte-t-il dans ses Mémoires, me prit en grande amitié. La famille était nombreuse. Je passai à Pechelbronn tout le temps dont je pouvais disposer, mes dimanches sans exception. On faisait la partie le soir, j'y couchai souvent.

« Le directeur de Pechelbronn, M. Mabru, neveu et beau-frère par alliance, de M. Le Bel, était de l'Auvergne, instruit. Il possédait une collection de minerais très intéressante et connaissait bien la géologie de l'Auvergne. Nous parlions souvent cratères. Une des soeurs de Mme Le Bel, de Wissembourg, Mme Piché, jeune et jolie veuve, blonde, courtaude, venait fréquemment. En somme, on menait une vie très agréable au Pechelbronn.

« Il y avait deux enfants : Achille, alors en pension à Strasbourg, et une petite fille demi-sauvage, vivant en plein air, Adèle, alors âgée de cinq à six ans. On la laissait courir comme on l'eût fait pour un garçon. Hâlée, cheveux jaunes, jupons d'étoffe grossière, pas élevée du tout, ne sachant pas un mot de français, telle était alors la jeune personne que j'épousai treize ou quatorze ans plus tard et qui est devenue la femme la plus gracieuse, la plus aimable que l'on puisse imaginer. »

Boussingault fit également la connaissance à Soultz de Nicolas Marie Tirant de Bury, le maire de la localité, « *ancien officier d'artillerie de l'armée d'Italie* », de son épouse Sophie Dorothée Roesch-Hohlenfeld, « *une caricature* » (elle était la fille du premier adjoint de Strasbourg Gustave Adolphe Hohlenfeld et la veuve du marchand de cuirs Jean Roesch), d'un de ses neveux, l'abbé Barrois, qui habitait avec eux au château Geiger et « *qui faisait la cour à toutes les femmes* », ainsi que d'un garde du corps qui agissait « *dans la même direction* ».

« Vivent les Alsaciens ! »

Boussingault se satisfaisait de son sort. Le 9 février 1821, il écrit à son père pour lui dire qu'il trouve sa situation « *heureuse* ». Lobsann et ses alentours sont « *un des plus beaux sites de l'Alsace* ». Les travaux de la mine sont autres qu'il ne le pensait. Ils sont en réalité « *immenses* » et les galeries « *très belles* ». Il en a levé le plan général, qui comprenait 34 années de travaux (depuis 1788).

Pour son ménage, il avait un jeune domestique et M. Dournay avait placé une cuisinière sur les mines. A Paris, on lui avait dit qu'il boirait beaucoup de bière. Eh bien, cela ne s'est pas vérifié. Il n'en pas encore goûté. *« Je fais usage, dit-il, d'un excellent vin blanc du pays. Pour le Kirschwasser, j'en bois d'excellent. Je fume du tabac qui n'est pas mauvais, à 16 sols la livre. Mes occupations sont très multiples, car j'ai affaire aux charpentiers, aux serruriers, au ministère de la marine et aux... brigands. »*

En revenant de Soultz, avec les dépêches de Strasbourg, son commissionnaire avait en effet été arrêté la veille à deux lieues de Lobsann par deux hommes qui le fouillèrent. Heureusement, ce soir-là, il n'avait sur lui que deux lettres et du pain, alors que le jour d'avant il était porteur de 600 francs. Ils le relâchèrent donc. Boussingault mit néanmoins sa mine en état de siège. De ce jour, il ne dormit plus sans avoir mis deux paires de pistolets sur sa table de nuit.

Dans la nuit, il fut réveillé par l'ouverture subite de son volet. Ce qui le fit bondir de son lit les pistolets à la main, mais il ne vit rien. Ce n'était qu'un courant d'air. Le lendemain, il apprit que la gendarmerie s'était saisie de 9 brigands, des bohémiens et des déserteurs badois. Elle recherchait le reste de la bande. Mais à la mine, quoique entouré de forêts, Boussingault n'avait finalement rien à craindre : *« il suffirait d'une alerte pour voir sortir mon armée souterraine, qui, à coups de pics et de masses, aurait bientôt détruit la Bohême entière. »*

Au demeurant, *« vivent les Alsaciens ! »*. *« Je ne donnerais pas un bon Alsacien, écrit encore Boussingault à son père, pour tous les habitants du Midi. Quand je compare les deux pays que j'ai successivement habités, quelle différence ! Où me montrera-t-on des villages aussi jolis qu'en Alsace, et cette aisance qui règne chez les paysans ? Chez eux, tout, jusqu'à leur costume, est recherché. Nos paysans de l'intérieur sont des brutes en comparaison des paysans alsaciens. C'est surtout dans les villages protestants qu'il faut voir cette propreté extraordinaire et cette instruction généralement répandue. »*

« Je n'ai pas un seul mineur qui ne sache lire et écrire en allemand, et à peine, dans le nombre considérable de mineurs existant dans le département de la Loire, en trouverait-on dix qui lisent et qui écrivent leur langue. Même dans la bourgeoisie, les Alsaciens l'emportent sur les Français, et j'ai vu plus d'une fois, dans de riches maisons, la dame occupée à filer. Oserait-on parler à une Parisienne d'une chose semblable, et à plus forte raison à une de nos provinciales ? »

Autres réalisations

A la mine, Boussingault aura l'occasion de faire une observation curieuse, qu'il mentionne dans son *Economie rurale* de 1851. *« En 1822, écrit-il, alors que j'exécutais un sondage dans le terrain tertiaire, j'eus l'occasion de remarquer que les argiles ramenées par la sonde, de blanches qu'elles étaient, devenaient très promptement bleues par l'exposition à l'air et qu'en se colorant ainsi, elles condensaient de l'oxygène »* (7).

Dans le puits Daudré (il fallait écrire Daudrez, du nom de l'ancien associé de Rosentritt), il découvrit en outre, au milieu de l'argile une mâchoire fossile, que Cuvier avait décrite. Mâchoire qu'il déposa dans la collection du musée de Strasbourg. Il rencontra également beaucoup de morceaux de succin (ambre) dans le lignite et a pu détacher des bois de palmier, transformés en lignite dans du calcaire.

Plus inattendu : c'est lui, qui après des essais, orientera les mines de Lobsann vers la production de mastic bitumineux, *« telle qu'il l'avait trouvée établie à Seyssel »* (*Mémoires*).

Mais la mine de Lobsann était pauvre en livres. Elle n'avait que quelques ouvrages, dont l'*Architecture hydraulique* de Bélidor, « *livre excellent, que les notes ajoutées par Navier, dans une nouvelle édition, n'ont pas amélioré* ». Heureusement, Boussingault put se rabattre sur la bibliothèque de Marie Joseph Achille Le Bel au Pechelbronn. C'était sa « *grande ressource* » et son futur beau-père la mit entièrement à sa disposition. « *J'ai lu autant que j'ai pu, raconte-t-il, beaucoup d'ouvrages littéraires, voyages, histoires. Je lisais la nuit, dans mon lit. J'ai conservé longtemps cette funeste habitude* » (*Mémoires*).

L'ingénieur militaire français **Bernard Forest de Bélidor** (1698-1761) avait commencé sa carrière comme professeur à l'école d'artillerie de La Fère (Aisne) avant de devenir inspecteur général des mines de France. Son « *Architecture hydraulique, ou l'art de conduire, d'élever et de ménager les eaux pour les différents besoins de la vie* » parut en 1737. Elle utilise pour la première fois le calcul intégral dans la résolution de problèmes techniques. Elle a été pendant longtemps l'ouvrage de référence des élèves de l'Ecole des Ponts et Chaussées.

De Bélidor publia également un traité de balistique en 1731, « *Le Bombardier français* », ainsi qu'un « *Dictionnaire portatif de l'ingénieur* », mais qui n'est qu'une compilation du « *Dictionnaire d'architecture* » d'Augustin Charles d'Aviler. Il a par ailleurs laissé son nom à un système de pont-levis à relevage par contrepoids-boulets de son invention.

Le rapport de l'ingénieur des mines

Le rapport d'inspection annuelle du 8 août 1821 de l'ingénieur des mines du département du Bas-Rhin Voltz confirme en tous points les dires de Boussingault. Il relève ainsi que le concessionnaire des mines de Lobsann avait « *placé à la tête de cette exploitation un élève de l'Ecole de Saint-Etienne, très instruit et très intelligent* ».

L'établissement se composait alors de deux mines : celle de lignite avec trois puits (La Paix, La Comète et Daudrez) et celle de malthe (avec un seul puits situé au bout de la galerie principale, qui partait de la galerie d'écoulement de la mine de lignite).

Voltz note également l'existence, dans la maison des ouvriers, d'un « *laboratoire pour fabriquer le brai minéral* » et d'« *un four à reverbère pour dessécher le calcaire bitumineux destiné à la fabrication du mastic* ».

« *Dans les deux établissements, ajoute-t-il, les procédés et les appareils vont recevoir des perfectionnements notables. Le bitume de Lobsann est plus épais et plus noir que celui de Pechelbronn. C'est du malthe. Son débit n'est point établi encore, mais il est très probable qu'il s'établira peu à peu. Le concessionnaire veut le verser dans le commerce, principalement à l'état pur et à l'état de mastic.* »

« *Le bitume pur, mélangé à du goudron végétal, sera excellent pour le goudronnage des vaisseaux et des câbles et trouvera probablement un grand débit dans la Hollande, où il pourra arriver par le Rhin, sans frais de transport considérable. Le mastic est d'un excellent usage pour préserver les murs de l'humidité, joindre et calfater les canaux des usines, rendre les terrasses imperméables à l'eau, faire des tuyaux pour conduire l'eau ou le vent, etc. Ce mastic se fait en mélangeant au malthe un calcaire très bitumineux, qui se trouve entre les bandes de lignite, dans la mine de Lobsann. A cet effet, on dessèche d'abord le calcaire dans un four à reverbère. Cela facilite beaucoup la pulvérisation, que l'on effectue ensuite. Cette dernière opération se fait encore à la main, mais le concessionnaire va construire un moulin pour la faire plus économiquement.* »

Enfin, dernière précision : pendant l'année 1820, les mines de Lobsann n'avaient travaillé qu'avec 4 à 6 ouvriers (contre 31 en 1817). On n'y avait fait « *aucun nouvel ouvrage d'exploitation* ».

proprement dit, si ce n'est pendant les deux derniers mois de l'année ». Mais dès 1823, les mines de Lobsann emploieront 43 ouvriers et M. Dournay remportera cette année-là à l'Exposition des produits de l'industrie à Paris une médaille de bronze pour ses fabrications de mastic (8). Boussingault avait donc doté l'exploitation de bases solides, qui la sortirent de l'ornière.

Vie uniforme

Il n'adressera une nouvelle lettre à son père que le 28 mai 1821. S'il ne lui écrivait pas plus souvent, ce n'était pas par excès d'occupation, bien au contraire. Il a « *amplement le temps d'écrire, de lire et de (se) promener* ». Sa vie est maintenant « *uniforme* ». « *Chaque jour se passe comme celui qui l'a précédé.* »

On se proposait de le prendre avec de meilleurs appointements dans une forge dans les Vosges appartenant à « *l'un de nos députés* ». Mais il se satisfaisait de son sort à Lobsann. Il a renvoyé la servante-maîtresse des premiers jours. En effet, « *comme elle était catholique romaine, elle allait souvent soit à la confesse, soit à la messe, de sorte que le service de ma cuisine souffrait.* » Il l'a remplacée par une jeune protestante, qui lui fait sa cuisine, raccommode son linge, fait la lessive et lui tricote des bas.

« *J'ai une maison toute montée, ajoute-t-il. Je suis chauffé, éclairé. J'ai un linge de lit et de table. Je dîne à quatre heures et j'ai toujours trois plats. Par exemple hier, j'ai mangé à mon dîner du boeuf, du rôti de mouton et de la choucroute avec du cochon. Aujourd'hui, le mouton et la choucroute seront remplacés par du veau et des nouilles. Je mange tous les jours un ragout allemand, mais le plus souvent possible de la choucroute, dont je suis fou. Je bois du vin blanc, mais j'ai le projet de faire venir de la bière de Strasbourg. Ensuite, quand M. Dournay vient avec sa petite famille, mon ménage cesse, et je n'en suis pas plus mal. Ma caisse d'épargne est déjà grosse de 400 francs.* »

Il comptait alors s'acheter des livres ainsi que de la toile pour se faire des chemises. A la fin de l'année, sa cagnotte devrait donc quand même se monter à 600 francs. Mais la mine n'avait toujours pas fait de bénéfices. Ses appointements restaient donc au minimum. Il s'affligeait également de sa difficulté à parler allemand. Sa servante parlait bien français, mais lui ne pouvait dire vingt mots de suite. Il se promettait néanmoins d'y travailler. Il n'irait à Wetzlar que lorsqu'il saura l'allemand. Il écrirait alors à sa mère pour l'inviter à faire le voyage avec lui.

Boussingault formule enfin un souhait, mais qu'il ne réalisera jamais : « *Je voudrai bien, si, comme il est très probable, je me fixe ici, que maman vînt demeurer avec moi. Elle serait on ne peut mieux pour sa santé, car la forêt est si belle que je n'en puis donner une idée. Les oiseaux font leurs nids jusque dans se ateliers. En outre, maman me serait bien utile pour interpréter mes ordres. Ensuite, elle serait près de Wetzlar, car de Wissembourg, il n'y a que 48 lieues.* »

Boussingault écrira sa quatrième lettre d'Alsace à son père le 25 juin 1821. M. Dournay était alors venu s'installer à la mine « *avec sa femme et sa petite et très nombreuse famille* ». Mais lui-même, « *après avoir tant de fois promis de ne pas quitter les bons Alsaciens* », commençait à rêver à d'autres horizons. Le vice-roi d'Egypte venait en effet de demander au gouvernement français de lui fournir « *deux hommes instruits dans l'art des mines et la fusion des métaux* ». Thibaud, son ancien professeur à Saint-Etienne, était partant et avait demandé à Boussingault s'il serait disposé à être son collaborateur et à sous quelles conditions.

S'il s'était trouvé à Saint-Etienne, Boussingault aurait accepté sur le champ. Mais à Lobsann, il hésitait. « *Nulle part, écrit-il, je ne peux mieux me trouver qu'ici. Maman viendrait y passer tous les*

étés, et l'hiver à Paris. De Lobsann, nous irions à Wetzlar, etc. Enfin, ici, je puis m'assurer un sort honorable et avantageux. D'ailleurs, comment quitter M. Dournay ? Je vois bien qu'il y aurait de ma part une bien grande ingratitude. » Et cependant, il avait envie de partir. « Il se livre continuellement dans ma tête un combat entre l'envie d'aller en Egypte et celle de rester sur les mines. »

La tentation de l'Egypte

Nouvelle lettre à son père le 24 juillet, pour le rassurer. Il n'irait pas en Egypte en aventurier, mais envoyé par le gouvernement français. Il aurait un traitement de 6 000 francs par an et un grade en rapport avec ses fonctions. Il serait libre à l'expiration de son engagement. Mais il n'arrive toujours pas à se décider : « *je suis bien ici (à Lobsann), si heureux, mais si heureux que je me traite de fou, quand je pense à quitter cette bonne Alsace* ».

« *Depuis le beau temps, je ne fais que bien m'amuser. Nous sommes allés aux eaux de Niederbronn. Depuis plusieurs jours, je suis à Strasbourg, où je puis dire que j'ai passé les plus beaux moments de ma vie. Demain, à cinq heures du matin, je pars faire une course dans le pays de Bade. J'y resterai plusieurs jours pour voir différents établissements. Je vais faire cette course avec Messieurs Voltz et Hecht, auxquels j'ai été recommandé.* »

« *A mon retour, je séjournerai encore quelques temps à Strasbourg, reconduirai quelques personnes à la mine et partirai ensuite pour faire une petite tournée sur les frontières de la Bavière. Enfin, après ce voyage, je viendrai me constituer prisonnier à Lobsann pour tout l'hiver, ou bien je me mettrai en route pour l'Egypte, où selon l'avis que je viens de recevoir il y a des recherches importantes à faire de mines de charbon vers les sources du Nil. Si j'avais trente ans, si j'avais seulement vingt-cinq ans, je n'hésiterai pas un seul instant à rester ici. Mais j'ai seulement vingt ans. Je suis fort et capable de supporter bien des fatigues. Je pourrai revenir après avoir beaucoup vu.* »

Mais le projet fit long feu, la mère de Boussingault ayant écrit à tous ses amis d'Alsace pour qu'ils le dissuadent de se mettre au service du pacha d'Egypte. Une seconde opportunité se présenta néanmoins. Par l'intermédiaire de Voltz, Pierre Berthier, le directeur de l'Ecole des mines de Paris, lui proposa d'entrer au service de la Colombie. Il enseignerait à la nouvelle Ecole des mines de Bogota avec un traitement de 7 000 francs et « *un grade dans les ingénieurs* ». Il s'y rendrait à bord d'un navire de guerre, mais à condition de souscrire un engagement de quatre ans. La Colombie le faisait moins balancer que l'Egypte. « *Il y avait des volcans actifs dans les Andes, écrit-il dans ses Mémoires. Je ne connaissais que les volcans éteints de l'Auvergne. Je n'hésitais pas à tenter l'aventure.* »

Il partit donc pour Paris, pour préparer son expédition. La veille, cependant, il coucha encore au Pechelbronn. « *Papa Le Bel était bien ému, quand il me serra dans ses bras. Mabru m'accompagna jusqu'à Lobsann.* » Il fit encore une courte étape à Strasbourg, chez Voltz, qui lui montra quelques échantillons de roches, dont des trachytes, qu'il allait rencontrer dans le Nouveau monde. A Paris, où il arriva début juin 1821, il logea chez sa soeur Jeannette, rue du Roi doré, dans le quartier du Marais. Il vit ses parents presque tous les jours. « *Mon arrivée était un bonheur pour la famille. Ma mère comprenait ma résolution. Elle ne doutait pas du succès.* »

L'expédition partit du port d'Anvers le 22 septembre 1821. Sa préparation, entre-temps, avait été prise en mains par l'explorateur et naturaliste allemand Alexander von Humbolt. Celui-ci voulait en profiter pour monter sur place un centre scientifique, collectant des données météorologiques et magnétiques et accueillant les jeunes chercheurs (9).

Aux mines de Lobsann, Félix Dournay remplaça Boussingault par un autre « mineur » de Saint-Etienne, Pierre Joseph Girard. Il put le garder jusqu'en 1832. ©

Jean-Claude Streicher (septembre 2008)

NOTES :

- (1) ABR : U606.
- (2) AN : F14 7853.
- (3) ABR : 7E56.1/105.
- (4) ABR : U608.
- (5) AN : F14 4050.
- (6) ABR : 7E56.2/24.
- (7) *Economie rurale...*, 1851, t. 1, p. 611.
- (8) AN : F14 4050.
- (9) Friedrich Willian James McCosh : « *Boussingault, Chemist and Agriculturist* », D. Reidel Publishing Co, Dordrecht, Holland, 1984.